

Bruxelles, le 26 mars 2025  
(OR. en)

7457/25

SOC 166  
EMPL 112  
SAN 124

**NOTE POINT "I/A"**

---

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents (1 <sup>re</sup> partie)/Conseil
Objet:	Comité consultatif pour la sécurité et la santé sur le lieu du travail Nomination de M <sup>me</sup> Kaire SAAREP, membre suppléante pour l'Estonie, en remplacement de M <sup>me</sup> Silja SOON, démissionnaire

---

1. Le secrétariat général du Conseil a été informé de la démission de M<sup>me</sup> Silja SOON, membre suppléante du comité mentionné en objet dans la catégorie des représentants des gouvernements (pour l'Estonie).
2. En vertu de l'article 3 de la décision du Conseil du 22 juillet 2003 relative à la création d'un Comité consultatif pour la sécurité et la santé sur le lieu du travail<sup>1</sup>, les membres titulaires et les membres suppléants sont nommés par le Conseil.

---

<sup>1</sup> JO C 218 du 13.9.2003, p. 1.

3. Conformément à la procédure habituelle, le gouvernement estonien a proposé la candidature de M<sup>me</sup> Kaire SAAREP pour la durée du mandat restant à courir, soit jusqu'au 5 mars 2028.
4. Dès lors, le Comité des représentants permanents est invité à recommander au Conseil:
  - (a) d'adopter, en point "A", la décision du Conseil portant remplacement d'un membre suppléant du Comité consultatif pour la sécurité et la santé sur le lieu du travail, dont le texte figure dans le document 7459/25, et
  - (b) de décider de faire publier la décision, pour information, au *Journal officiel de l'Union européenne*.

---